



SANTÉ ET PRÉVOYANCE

**LES NOUVELLES ASSURANCES
COLLECTIVES DU CRÉDIT AGRICOLE :
UN LEVIER AU SERVICE DE VOTRE
STRATÉGIE**

CONÇUE POUR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION



5 raisons de construire votre assurance d'entreprise Santé Prévoyance avec le Crédit Agricole

1 NOTRE PROXIMITÉ

Nos conseillers sont proches de vous, ancrés dans le territoire régional. Notre réseau est en permanence à votre disposition pour vous guider et vous informer.

2 NOTRE COMPRÉHENSION DE VOS BESOINS

Nous sommes votre banquier et connaissons bien le contexte de votre entreprise, son bilan, ses enjeux et ses objectifs. L'expérience que nous avons acquise à vos côtés nous permet de vous offrir des solutions d'assurances ajustées à vos besoins.

Nous vous accompagnons dans la phase critique de mise en œuvre de votre contrat. Crédit Agricole est à vos côtés pour réussir cette phase de transition essentielle.

3 NOTRE RIGUEUR

Nous gérons vos couvertures d'assurance comme nous portons la plus grande attention à notre relation bancaire : rendez-vous annuels, reporting de qualité, anticipation des évolutions réglementaires, suivi des dépenses de soins, orientation et conseil.

4 NOTRE ENGAGEMENT VIS-À-VIS DE VOS SALARIÉS

La Santé et la Prévoyance sont des sujets essentiels pour vos salariés. Nous nous engageons pour une qualité de service toujours meilleure. Nous avons bien compris que la gestion administrative ne doit pas être une contrainte pour vous, dirigeants d'entreprise : nous mettons donc à votre disposition des outils simplifiant les démarches. La proactivité de nos conseillers, conjuguée à notre expertise en assurance, nous permet de toujours mieux répondre à vos questions.

5 NOTRE MAÎTRISE DES COÛTS

Pour pouvoir offrir les meilleures garanties à vos salariés et optimiser leur reste à charge, nous avons fait de la maîtrise des coûts une priorité. Nos coûts de gestion sont parmi les plus bas du marché et nous vous proposons à travers un reporting régulier de mieux maîtriser vos risques. Nous développons également des liens avec les professionnels de santé partenaires de manière à vous proposer un niveau de prestations supérieur aux meilleurs tarifs !



NOUS SOUHAITONS FAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE UNE VRAIE OPPORTUNITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE

La protection sociale est un univers complexe, en constante évolution. Les nouvelles réglementations ont des conséquences importantes pour les entreprises, généralisation de la couverture santé complémentaire, minima et maxima de prise en charge... et nécessitent donc un ajustement de vos contrats.

Pour anticiper ces changements, le Crédit Agricole a d'ores et déjà conçu une nouvelle offre, avec une ligne directrice : en faire une opportunité pour votre entreprise.

Il s'agit d'un sujet de préoccupation pour les salariés. C'est un levier de bien-être au travail qui favorise la performance et un bon climat social.

Le meilleur atout pour optimiser vos assurances collectives est l'expérience que nous avons acquise à vos côtés. Vous nous connaissez, et nous partageons le même objectif : la réussite de votre entreprise.

De la souscription à la mise en œuvre de votre contrat jusqu'à sa gestion quotidienne : à toutes les étapes, nos experts sont à votre disposition pour animer le contrat qui vous convient le mieux.

Nous pensons avoir conçu la meilleure des solutions pour votre entreprise, et nous n'avons qu'un souhait : vous en convaincre.



Jérôme Grivet
Directeur général de
Crédit Agricole Assurances

VOS ASSURANCES COLLECTIVES SANTÉ ET PRÉVOYANCE : UN INVESTISSEMENT ET UN OUTIL DE MANAGEMENT

Un nouveau contexte règlementaire, de nouvelles exigences pour l'assurance Santé et Prévoyance de vos salariés

3 ÉVOLUTIONS MAJEURES...

1 Au 1^{er} janvier 2016, l'assurance Santé s'impose pour tous vos salariés

L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, transposé dans la loi de sécurisation de l'emploi, prévoit pour chaque entreprise du secteur privé, l'obligation d'équiper ses salariés d'un régime de complémentaire de prise en charge des frais de santé.

- ▶ Votre entreprise devra doter les salariés de cette assurance Santé et participer à 50 % minimum de son financement.

2 La fin des désignations de branche et la négociation de nouveaux accords

Les clauses de désignation des branches professionnelles sont progressivement supprimées en Santé et en Prévoyance.

Dans différents secteurs d'activités, les accords de branche instituaient la désignation d'un organisme assureur. Vous n'aviez donc pas le choix de votre prestataire. Les décisions du Conseil Constitutionnel ont supprimé cette clause et vous permettent donc dorénavant de choisir votre assureur.

3 La mise en conformité des contrats

Une nouvelle réglementation fait évoluer la définition du contrat responsable. Le respect de ces nouveaux critères conditionnent les exonérations sociales et fiscales accordées à votre entreprise en imposant des plafonds de remboursement en optique et sur les dépassements d'honoraires.

- ▶ Vos contrats d'assurance collective actuels se conforment-ils à la nouvelle réglementation ?
- ▶ Sinon, comment les adapter ou souscrire une nouvelle offre ?

L'offre du Crédit Agricole répond déjà à ces nouveaux critères. Parlons-en.

Une opportunité pour votre entreprise et vos salariés

Réduisez vos charges et vos cotisations tout en protégeant vos salariés avec une couverture santé et prévoyance avantageuse.

DES AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX

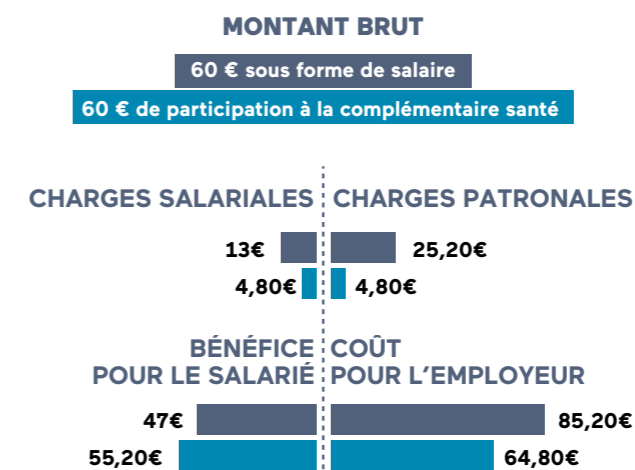
- ▶ La part patronale des dépenses de cotisation finançant le régime de frais de santé et de prévoyance est exclue, dans certaines limites, de l'assiette des cotisations de sécurité sociale.
- ▶ Vos charges liées au financement de l'assurance Santé et Prévoyance se déduisent de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et de l'IR pour les sociétés imposables.

UNE PLUS-VALUE POUR VOTRE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Vos salariés profitent, eux, d'une couverture à moindre coût de leur frais de santé et des risques incapacité, invalidité, décès.

UNE SIMULATION ÉLOQUENTE

Votre participation au financement de la complémentaire santé est plus intéressante pour le salarié et moins coûteuse pour vous qu'une augmentation de salaire du même montant !



UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR VOTRE ENTREPRISE : POLITIQUE RH ET SOCIALE, SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

Le savoir-faire exclusif d'un banquier et d'un assureur au service de votre entreprise

- ▶ Des offres modulaires adaptées à vos besoins. Que vous souhaitez couvrir vos salariés sur l'essentiel ou faire de la protection sociale un avantage valorisé par vos salariés, l'offre Crédit Agricole répond à vos attentes.
- ▶ Un appui constant de votre chargé d'affaire qui connaît votre entreprise, son bilan, ses enjeux et ses objectifs, mais aussi de nos experts en assurance.
- ▶ Un contrat collectif fondé sur vos attentes, votre secteur d'activité et l'orientation de votre investissement.

NOS OFFRES SONT ADAPTÉES AUX DERNIÈRES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Parce que la protection sociale est en constante évolution, nous vous proposons des offres adaptées et régulièrement mises à jour. Nous avons, dès l'origine, imaginé votre assurance Santé et Prévoyance selon les critères de la nouvelle réglementation.

Nous avons vis-à-vis de vous un devoir de conseil, nous vous alertons sur les modifications juridiques et sommes à vos côtés pour adapter vos contrats.

NOS OFFRES SONT ADAPTÉES AU CONTEXTE DE VOTRE ENTREPRISE ET SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

En fonction de la taille de votre entreprise, de votre secteur d'activité, et de votre vision de la protection sociale, des besoins formulés par vos salariés, notre offre s'ajuste à vos attentes.

Nous avons bien compris que la Santé et la Prévoyance devaient être un levier dans votre politique de ressources humaines et salariale.

NOS EXPERTS SONT AUPRÈS DE VOUS ET CONTRIBUENT À FAIRE DE VOTRE CONTRAT UN LEVIER DE VOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Forts d'une connaissance fine de votre entreprise et de sa stratégie, nos experts veillent à vous conseiller avant, pendant, mais encore et toujours après le choix de votre contrat.

UNE EXIGENCE DE QUALITÉ POUR FAIRE BÉNÉFICIER À VOTRE ENTREPRISE ET À VOS SALARIÉS DES MEILLEURES PRESTATIONS

Nous avons développé des services pour faciliter l'accès aux soins : un tiers payant élargi à 155 000 professionnels de santé, une analyse de devis, pour vous proposer des prestations de qualité et aux meilleurs tarifs.

NOS FRAIS DE GESTION SONT MAÎTRISÉS

Pour pouvoir offrir les meilleures garanties à vos salariés et optimiser leur reste à charge, nous proposons des taux de chargement parmi les plus bas du marché.

LA GESTION ADMINISTRATIVE NE DOIT PAS ÊTRE UNE CONTRAINTE POUR VOUS.

C'est pourquoi nous avons le souci de vous proposer des solutions simples pour fluidifier vos démarches :

- ▶ Grâce au site Internet dédié au dirigeant d'entreprise et au DRH, accédez directement à l'ensemble de vos contrats pour faire le point sur vos garanties et simplifiez vos démarches (télédéclaration des cotisations ou des arrêts de travail).
- ▶ Aide juridique à la mise en place du contrat en coopération avec les partenaires sociaux.
- ▶ Assistance dans la phase de transition : check list de vos obligations salariales, fiches pratiques, guides employeur et salariés, etc.
- ▶ Outils à destination des salariés permettant de valoriser les nouvelles garanties proposées, en particulier à travers des exemples de simulations en euro.

Plus qu'une assurance Santé et Prévoyance pour vos salariés : des services utiles et une présence humaine de tous les instants

La valeur d'un contrat collectif Santé et Prévoyance dépend bien sûr de l'étendue des remboursements ; mais aussi de la qualité de service.

LA POSSIBILITÉ D'OFFRIR UN TRÈS HAUT NIVEAU DE PROTECTION POUR VOS SALARIÉS

- ▶ Jusqu'à 225 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale pour les consultations médicales.
- ▶ Jusqu'à 800 euros pour les frais d'optique.
- ▶ Jusqu'à 4 000 euros par an pour les frais dentaires.

LES + DE NOTRE PACK PLUS

Avec notre Pack plus, vos salariés sont protégés par des garanties innovantes : médecines douces, cagnotte hospitalisation, pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale...

AU CHOIX, TROIS NIVEAUX DE SURCOMPLÉMENTAIRE POUR CHAQUE SALARIÉ

Au-delà du contrat obligatoire, nous vous proposons trois niveaux surcomplémentaires souscriptibles par l'entreprise ou par le salarié à titre individuel.

MAIS AUSSI :

Une couverture prévoyance complète incluant Arrêt de travail, Décès et Obsèques

- ▶ Une offre modulaire laissant la possibilité de choisir le niveau le plus adapté pour chaque garantie.
- ▶ Un large choix d'options et de garanties : Décès consécutif à un accident, Rente conjoint ou encore allocation obsèques, option rachat de franchise en cas d'hospitalisation et d'accident...

Des services utiles pour vos salariés

L'appui d'un réseau de professionnels sélectionnés pour leur qualité

- ▶ Accès à près de 10 000 opticiens.

Des solutions d'assistance en cas de coup dur

- ▶ Rapatriement, livraison de médicaments, aide-ménagère et/ou garde d'enfants en cas d'immobilisation ou d'hospitalisation...

Une cagnotte en cas d'hospitalisation

- ▶ Un fonds spécial en cas d'hospitalisation de plus de 10 jours pour tous les bénéficiaires du contrat.

Le service et la facilité de gestion

- ▶ Un service de téléconseillers performant, traitement de toute demande en moins de 72 heures, espace web personnalisé, facilité de paiement avec la généralisation progressive du tiers payant...



LE CRÉDIT AGRICOLE : LE 1^{ER} BANCASSUREUR DE FRANCE AU SERVICE DES ENTREPRISES

- ▶ **1 entreprise sur 3 a choisi le Crédit Agricole.**
- ▶ **49 millions de clients nous font confiance.**
- ▶ **Le Crédit Agricole est le 1^{er} financeur de l'économie française.**

- ▶ **Un groupe qui allie solidité financière et proximité.**
- ▶ **Un banquier et un assureur qui conjuguent tous leurs atouts pour servir vos projets d'entreprise.**
 - Nous apportons des solutions à nos clients pour tous leurs besoins : financement et investissement, assurance et protection sociale, épargne salariale et retraite, immobilier, crédit-bail et affacturage...
 - Notre place dans l'économie nationale et internationale, la puissance de notre réseau et l'expertise de nos collaborateurs sont les garanties d'un accompagnement et d'un suivi dans la durée.

Brochure commerciale – Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel, achevé de rédiger en septembre 2014.

Ces contrats sont assurés par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 986 033 325 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, Siège social : 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.